

# ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PUD



## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Réaliser l'Évaluation Environnementale (EE) des Plans d'Urbanisme Directeur (PUD), exigé par le code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie, pour sa partie province sud.

- Identifier la place de l'évaluation environnementale dans la procédure de PUD
- Produire un rapport sur les incidences environnementales d'un PUD conforme aux exigences du code de l'urbanisme NC.
- Déterminer les avantages et inconvénients d'une démarche participative volontaire pour l'évaluation environnementale d'un PUD

### MÉTHODES ET MOYENS

#### PÉDAGOGIQUES

Méthodes expositives, interrogatives et actives. Salles de cours équipées avec vidéoprojecteur, paper-board... Un ordinateur par participant (personnel conseillé) ou fourni par le centre

**Public visé :** Bureaux d'étude, services urbanisme des collectivités.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, bonnes connaissances en urbanisme ou en environnement

#### Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 12 stagiaires maximum

**Durée totale :** 12 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## CONDITIONS

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif

Évaluation continue.

Enquête de satisfaction.

#### Validation

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### PHASE 1 : Articuler EE, urbanisme et développement durable

L'EE du PUD et le DD Le contexte réglementaire de l'EE du PUD

#### PHASE 2 : Décrypter les attendus réglementaires et techniques de chaque élément du rapport sur les incidences environnementales

Le périmètre du RIE

Les différentes composantes d'un RIE conformes au CUNC

- Analyse de l'état initial de l'environnement, au regard des préoccupations environnementales et des objectifs de développement durable mentionnés aux a), e), f) et g) de l'article Lp. 111-2 du CUNC
- Exposé spécifique des caractéristiques des zones susceptibles d'être touchées de manière substantielle par la mise en œuvre du document
- Analyse des incidences significatives prévisibles de la mise en œuvre du document
- Justification des choix d'urbanisme et d'aménagement retenus, au regard notamment des objectifs de protection de l'environnement
- Mesures envisagées pour éviter, réduire et, si possible, compenser les conséquences dommageables de la mise en œuvre du document
- Analyse des résultats afin de suivre les effets du document sur l'environnement
- Résumé non technique
- Description de la manière dont l'évaluation a été effectuée

#### PHASE 3 : Articuler l'information du public quant à l'EE et participation quant à la procédure de PUD

Avantages et inconvénients d'une démarche participative volontaire pour l'EE d'un PUD

#### Prestation et modalités :

- Petit déjeuner d'accueil le matin (toute la formation).
- Démarrage de la formation avec mise à disposition des ordinateurs (utilisation d'ordinateur personnel recommandé).
- Collations et café à disposition.
- Support de cours papiers, numériques et logiciel offert (sur clé USB).
- Déjeuner complet inclus (jours plein uniquement).